



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité intérieure

REÇU

Par Christine Wirtgen , 10:28, 22/09/2020

A

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation
L-2450 Luxembourg

Luxembourg, le 21 SEP. 2020

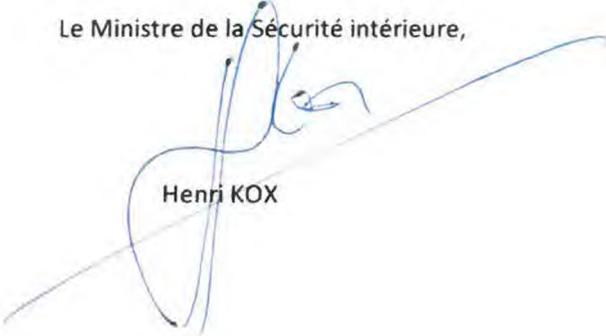
Objet : Question parlementaire n° 2858 concernant "Hôpital militaire" du 18 septembre 2020
des Messieurs les Députés Fernand Kartheiser et Jeff Engelen

Monsieur le Ministre,

Me référant à la question parlementaire n° 2858, j'ai l'honneur de vous informer que cette question ne relève pas de la compétence du Ministre de la Sécurité intérieure.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Ministre de la Sécurité intérieure,



Henri KOX